

CHARTE FORMATION DE FORMATEURS



**L'engagement qualité des Ceméa
pour les formations BAFA-BAFD**

CEMÉA
ASSOCIATION NATIONALE

Association nationale • 24, rue Marc Séguin • 75883 Paris Cedex 18
Tél. 01 53 26 24 24 • Fax 01 53 26 24 19 • Minitel 3615 CEMEA • Web : www.cemea.asso.fr

La formation de formateurs

Une priorité pour les Ceméa. Un enjeu et un élément de reconnaissance pour la qualité des formations

La qualité des formateurs est un des éléments fondamentaux de la qualité d'une formation.

La formation des formateurs, professionnels comme volontaires, est donc un enjeu majeur pour un mouvement d'éducation nouvelle et un organisme de formation comme les Ceméa.

Cette qualité des formateurs passe par la qualité des valeurs qui sous-tendent leurs actions, par la qualité des idées et des pratiques qu'ils souhaitent promouvoir, par la qualité de la pédagogie qu'ils mettent en œuvre au service de ces valeurs et de ces idées.

Cette qualité des formateurs passe aussi et même d'abord par leur qualité de praticiens des centres de vacances et des centres de loisirs. L'engagement qualité des Ceméa sur les formations BAFA et BAFD s'est traduit par la diffusion de nos chartes pédagogiques concernant ces formations.

Aujourd'hui, nous complétons cet « engagement qualité » en formalisant et en faisant connaître le cursus de formation de nos formateurs pour le secteur de l'animation volontaire.

Les principes généraux

Les Ceméa ont formalisé un cursus de formation de formateurs Animation Volontaire qui est mis en œuvre par l'ensemble des structures Ceméa régionales et nationale. Il est l'un des éléments de l'engagement qualité des Ceméa.

La mise en œuvre de ce cursus de formation est considérée par l'ensemble des Ceméa comme une priorité.

Le cursus de formation précise :

- des pré-requis,
- un cursus de formation initiale,
- des axes de formation permanente continue

dont les priorités peuvent être réinterrogées régulièrement.

Chaque année, les différentes structures des Ceméa construisent en cohérence leur plan de formation de formateurs BAFA-BAFD.

L'entrée aux Ceméa et la formation initiale sont de la responsabilité des Associations Territoriales, certaines se regroupent pour la mise en œuvre.

La formation continue est de la responsabilité soit des Associations Territoriales, soit de départements ou de missions de l'Association nationale au sein du plan national de formation des militants.

L'entrée dans l'association

Pré-requis et accueil

Des conditions d'entrée dans l'association Ceméa sont formalisées. Ce sont les structures régionales qui les mettent en œuvre.

Elles sont de deux types :

- soit le futur formateur est invité, coopté par un membre des Ceméa,
- soit, intéressé par les idées et les pratiques des Ceméa, il manifeste la volonté de devenir formateur.

Il faut être porteur d'expériences éducatives pour pouvoir engager un cursus de formateur stagiaire ou invité aux Ceméa. La pratique des centres de vacances et des centres de loisirs est un élément essentiel de ces expériences.

Avoir le BAFA, le BAFD ou d'autres expériences d'animation, être professionnel de l'action éducative, sociale et culturelle : enseignant, éducateur, etc. sont des itinéraires possibles pour devenir formateur du secteur Animation Volontaire.

La formation initiale

Après l'accueil, débute la formation initiale.

Celle-ci poursuit deux objectifs :

- vérifier l'adéquation entre les idées du formateur stagiaire et les valeurs, les principes et la philosophie promus par les Ceméa. Approfondir celle-là.
- donner des outils pédagogiques, méthodologiques de formation à la personne.
- Valoriser et expliciter le sens de l'engagement volontaire dans les centres de vacances et de loisirs.

Celle-ci est commune à tous les formateurs.

Elle représente un tronc commun, une base de départ identique quelles que soient les Associations Territoriales.

Cette formation porte sur six axes :

- La connaissance des idées, des valeurs, des principes des Ceméa. L'éducation nouvelle,
- La relation éducative et la connaissance des publics
- La conduite de groupe en formation
- L'activité, l'agir, la pédagogie de l'activité
- La connaissance du champ et des finalités des centres de vacances et des centres de loisirs
- Le statut et la fonction de formateur aux Ceméa, mouvement d'éducation nouvelle.

En parallèle, chaque formateur stagiaire participe à la préparation, l'encadrement et au bilan d'une formation BAFA ou BAFD suivant le cas. À l'issue de cette formation initiale un bilan est effectué sur les deux dimensions entre le formateur stagiaire et les responsables des Ceméa.

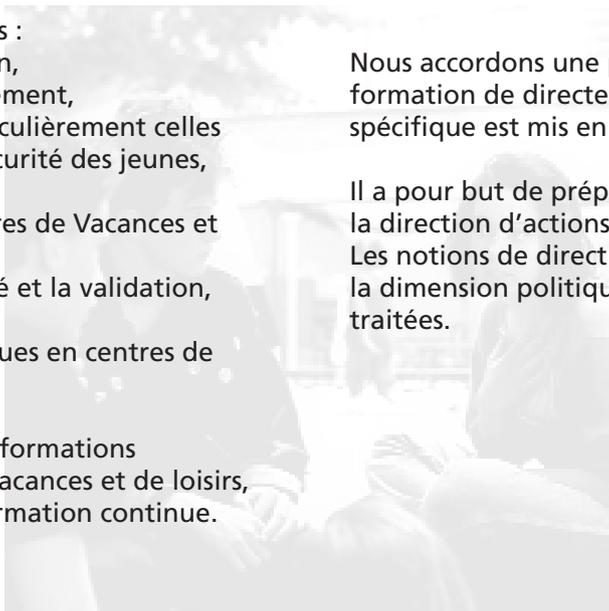
La formation permanente continue

Elle permet à chaque formateur de construire son itinéraire personnel de formation. Des parcours multiples sont mis en œuvre régionalement et nationalement.

Ils traitent des thèmes suivants :

- méthodologies de formation,
- connaissance de l'environnement,
- questions de jeunesse, particulièrement celles concernant la santé et la sécurité des jeunes,
- l'activité,
- la réglementation des Centres de Vacances et de Loisirs,
- l'évaluation, la référentialité et la validation,
- la maltraitance,
- l'accueil des publics spécifiques en centres de vacances et de loisirs.

La pratique de terrain, sur les formations BAFA-BAFD et en centres de vacances et de loisirs, est partie intégrante de la formation continue.



La formation des directeurs de stages

Nous accordons une place prioritaire à la formation de directeurs de stages. Un dispositif spécifique est mis en place pour cela.

Il a pour but de préparer les formateurs à la direction d'actions de formation BAFA et BAFD. Les notions de direction, de gestion d'équipe et la dimension politique de cette fonction y sont traitées.

Le livret de formateur

Outil d'accompagnement de la personne : il est le témoin du parcours du formateur. Objet de valorisation des compétences, il est aussi incitateur à la formation par les possibilités qu'il permet de repérer. Plus qu'un diplôme de formateur, il est un portefeuille de compétences qui rend compte des différentes étapes vécues par le formateur.

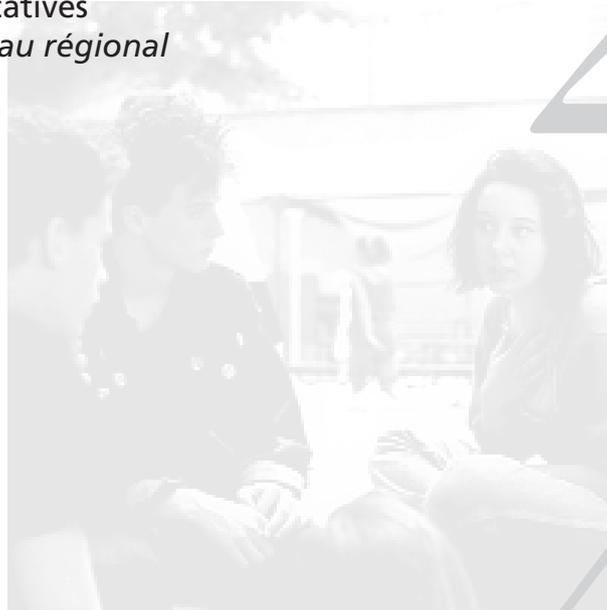
Les étapes de la formation

1

Pré-requis
Pratiques d'animation
éducatives
Niveau régional

2

**Accueil
dans
l'association**
Invitation
cooptation
Niveau régional



3

Formation initiale
Six axes de formation
Une pratique
d'encadrement de stage
*Réseau régional
et national*

4

Formation permanente continue
Des choix différents en fonction de
l'intérêt du formateur, des besoins et
des stratégies de l'association.
Niveau régional et national